

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE**  
**LUNDI 7 OCTOBRE 2013 à 20 H 30**

Convocation : 30/09/2013

Affichage : 14/10/2013

**Etaient présents** : Mesdames Danielle BOURGEOIS, Rosaline COULON, Catherine JEANDENANS, Josette PAILLARD, et Messieurs Florian DARCO, Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Olivier LONGIN, Stephen MARTIN

**Procuration** : Mme Samira OUDET à M. Florian DARCO

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine JEANDENANS

Après lecture faite par le Maire du procès-verbal du 09 septembre 2013, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

L'ordre du jour est abordé.

**AFFAIRES GENERALES**

- Demande de la Carotte pour mise à disposition salle polyvalente
  - Subvention Ligue contre le Cancer
- Acceptation Remboursements Groupama et S.A. Martin Média
  - Association « Pétanque de Dampierre »
  - Cession parcelle ZH 49 aux Minerais
    - Foyer logement
    - SICTOM

**VOIRIE**

- Projet de Règlement de Voirie
- Aménagement places centre bourg – Choix du bureau d'étude

**BATIMENT**

- Réfection vitraux de l'église

**QUESTIONS DIVERSES**

**AFFAIRES GENERALES**

**Demande de la Carotte pour mise à disposition de la salle polyvalente**

Dans le cadre du « Coup de projecteur » sur le territoire de Jura-Nord, l'association la Carotte sollicite la commune pour la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente le mardi 05 novembre 2013, pour un spectacle intitulé « bienvenue dans l'espèce humaine », conférence absurde théâtralisée.

Après débat, le Conseil Municipal approuve par 5 voix pour, 2 voix contre et 4 absentions, la gratuité de la Salle Polyvalente à l'Association « la Carotte » sous réserve que l'animation ne perturbe pas les travaux de rénovation de la salle, qui sont en cours.

Par ailleurs le Conseil municipal précise que la mise à disposition de la salle polyvalente aux associations de Dampierre, à titre gratuit ne pourra désormais se

faire que dans la mesure où aucune réservation n'est effectuée 15 jours avant la date souhaitée. Toutes les autres réservations au-delà de ce délai restent payantes.

### **Subvention Ligue contre le Cancer**

La ligue contre le Cancer nous a fait parvenir un courrier, concernant une demande de subventions. Le Maire propose de leur faire un don de 100,00 € qui s'inscrit dans le cadre du soutien de l'action entreprise par l'Association Route de l'Espoir, portée par M. LAHAXE cet été.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette subvention.

### **Remboursement Groupama et S.A. Martin Média**

Groupama nous a fait parvenir le remboursement du dégât des eaux, concernant l'appartement de Mme Colette MONNOT, 2 place Arthur Gaulard, d'un montant de 1 295.44 €

Une facture d'un montant de 69,00 € a été réglée à la Société MARTIN MEDIA. Après vérification, il s'avère que celle-ci ne concerne pas le Groupe Scolaire de Dampierre. Une demande de remboursement a été faite.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, le Maire à créditer les deux chèques sur le budget de la Commune.

### **Association « Pétanque de Dampierre »**

La commune a saisi le « Défenseur des Droits », concernant les demandes d'explications sur l'utilisation des subventions octroyées à l'association « Pétanque de Dampierre » compte tenu de l'arrêt de cette association a priori pour raison financière. Aucune réponse n'a été faite aux courriers amiables de celui-ci.

Le Maire propose donc de se renseigner sur les démarches judiciaires possibles et leur coût afin d'obtenir les explications souhaitées.

Le Conseil Municipal approuve par 8 voix pour et 3 absentions, la proposition du Maire de poursuivre les démarches y compris judiciaires après saisie du juge.

### **Cession parcelle ZH 49 aux Minerais**

La parcelle ZH 49, lieu-dit au noyer, aux Minerais, d'une surface de 460 m<sup>2</sup> est un ancien bien vacant sans maître désormais propriété de la commune.

Des riverains des Minerais souhaitent l'acquérir. Une demande d'estimation a été adressée aux Services des Domaines. La valeur vénale est de 3 500,00 € pour la totalité de la parcelle de 460 m<sup>2</sup>.

Le Conseil approuve à l'unanimité la cession d'une partie de la parcelle ZH 49 pour la somme estimée de 3 500,00 € à diviser entre les acquéreurs et la commune, au prorata des surfaces. Les frais de géomètre seront partagés entre les acquéreurs et la commune. Les frais de notaire seront à la charge des acheteurs.

## **Foyer logement**

M. Ferrand rappelle les différentes réflexions engagées suite aux difficultés rencontrées par le SIVU- Foyer logement de Dampierre depuis plusieurs années. M. Denis JEUNET, Vice-Président du Conseil Général, devait organiser une réunion en septembre avec les services du Conseil Général et l'OPH afin de définir les enjeux et perspectives de cette structure. Visiblement celle-ci n'est toujours pas programmée.

Par ailleurs le Maire a adressé un courrier au Sous-préfet resté à ce jour sans réponse (demande de statuts, désengagement de la commune, refus de participation,...).

M. le Maire rappelle les décisions prises par délibération lors d'un précédent Conseil (cf. délibération n° 31 du 06 mai 2013) qui actaient d'une position claire du Conseil Municipal concernant le Foyer Logement, et sa volonté de se désengager de la structure actuelle faute de réponse satisfaisante.

Le Conseil Municipal n'arrivant pas à obtenir de réponses des services de l'Etat comme cela avait été proposé, et ne voyant pas aboutir les réflexions souhaitées, décide à l'unanimité des présents de solliciter le sous-préfet et le SIVU pour demander son retrait de ce syndicat.

## **SICTOM**

Un contrôle des bacs de tri bleus a été effectué le 24 septembre 2013, sur le territoire de la commune, par les animatrices « tri » du SICTOM, accompagné par Mme Rosaline COULON, déléguée de la commune pour le SICTOM.

Il en ressort que 80 % des bacs sont très mal triés. Papiers, journaux, verres s'y trouvent régulièrement, alors qu'ils doivent être apportés à la déchetterie.

Une nouvelle sensibilisation des habitants est donc nécessaire.

Le Conseil Municipal propose d'organiser un voyage au SYDOM de Lons le Saunier pour mieux comprendre les enjeux du tri sélectif. Une classe de l'école Pasteur pourrait partager ce voyage à étudier avec les instituteurs.

## **Voirie**

### **Projet de Règlement de voirie**

Le Maire propose d'engager une réflexion pour élaborer un règlement de voirie de la commune de Dampierre concernant les voies communales et son domaine public.

Ce document « technique » permet de définir ce que l'on peut faire ou non sur les voies communales ainsi que la gestion du domaine public communal en général.

Entre autre, il permet d'encadrer l'autorisation de travaux sur une route neuve comme cela est le cas à Châteauneuf et aux Minerais.

Les membres du Conseil municipal valident le principe de l'élaboration d'un règlement de voirie pour le domaine public communal et indiquent d'ores et déjà qu'aucun raccordement aux réseaux ne peut être réalisé moins de 3 ans après la réfection d'une route afin de garantir sa pérennité.

## **Etude aménagement Place Centre Bourg – Choix bureau d'étude**

Le Conseil Municipal avait décidé lors de sa réunion du 09 septembre dernier, de demander des renseignements complémentaires aux 4 bureaux d'études qui avaient répondu à notre consultation pour l'étude de faisabilité de l'aménagement des 2 places centre bourg.

Le Maire communique les nouveaux renseignements et résultats de l'analyse suite à la négociation qu'il a engagée auprès de chacun des bureaux d'étude.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, de valider la décision de la commission d'analyse des offres, retenant le bureau d'études ABCD de Dole pour un montant de 5 200,00 €H.T., soit 6 219,00 €T.T.C.

### **Bâtiment**

#### **Réfection vitraux de l'église.**

Les vitraux de l'église de Dampierre ont besoin d'être réparés. En complément des travaux sur les vitraux, un devis concernant la maçonnerie autour des 8 fenêtres a été demandé auprès d'une entreprise compétente.

Compte tenu de l'enjeu financier, les membres du Conseil municipal décident d'établir d'autres devis et de reporter les travaux en 2014. Un dossier de subvention sera également établi pour l'aide parlementaire auprès de M. Barbier comme décidé précédemment en incluant ces travaux de maçonnerie.

#### **Questions diverses**

- 1 Le Maire avise de la réponse de la SPA, concernant notre non adhésion à leur nouvelle convention. Celle-ci informe la commune de ses obligations légales en matière de divagation des animaux. Une analyse sera faite pour définir les obligations précises de la commune dans ce domaine et les moyens à mettre en œuvre pour y faire face y compris en ayant recours à d'autres prestataires ponctuellement.
- 2 Mme Monique VUILLEMIN est partie en retraite le 01 octobre 2013. Les membres du Conseil municipal décident de lui offrir un bon cadeau d'une valeur de 300 € pour la remercier des services rendus à la commune tout au long de sa carrière.
- 3 Les élus ayant participé à la réunion avec la gendarmerie, font un retour des données statistiques exposées notamment en termes de cambriolages sur le territoire, qui sont globalement en baisse. Interrogée, la gendarmerie confirme qu'il n'y a aucun impacte pour la sécurité des biens et des personnes lorsque les lumières sont coupées la nuit.
- 4 Une convention de mise à disposition nous a été transmise par la Ligue de l'Enseignement, concernant la nouvelle saison culturelle dans le cadre du dispositif cinéma et éducation à l'image – Réseau Ecran Mobile.  
Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer cette nouvelle convention tout en précisant qu'il ne doit pas y avoir de reconduction tacite puisque cette année reste une période test comme décidé précédemment.

- 5 M. Alain GOUNAND annonce qu'il a reçu un devis, concernant l'installation d'un nouvel abribus aux Minerais. Un deuxième devis a été demandé en parallèle de la demande de subvention au CG 39.
- 6 Une mise en demeure a été adressée à un habitant des Minerais, concernant le non entretien de sa propriété qui cause des nuisances au voisinage. Sans réponse, la commune devra faire entreprendre les travaux de nettoyage à la charge du particulier.
- 7 M. le Maire interrogera les services routiers du département concernant la réparation de la glissière endommagée au niveau du canal suite à l'accident qui a eu lieu cet été au niveau du pont de la RD 73, route de Fraisans.
- 8 M. Alain GOUNAND annonce que les inscriptions sur la liste des affouages ont lieu du 01 au 31 octobre 2013. Les postulants doivent désormais fournir une copie de leur attestation « responsabilité civile ». Le nouveau règlement d'affouage leur sera également donné.
- 9 Mme Josette PAILLARD a demandé une étude sur la fourniture de gaz des bâtiments de la commune. Une grande différence de consommation a été constatée sur plusieurs bâtiments entre 2012 et 2013.  
Une étude sera effectuée afin de comprendre les raisons de ces surconsommations.
- 10 L'installation du vidéoprojecteur à la salle polyvalente sera coordonnée avec les travaux de réfection intérieure.
- 11 M. Stephen MARTIN a reçu une demande pour la pose d'un mégotier à la salle polyvalente coté cuisine.
- 12 M. Stephen MARTIN indique qu'un morceau de grillage manque sur le pourtour de la déchetterie. Le SICTOM en sera informé.
- 13 Mme Danièle BOURGEOIS s'inquiète du devenir des bâtiments de l'ancienne usine Tefal et craint que cela devienne une friche industrielle. Elle s'interroge également sur la fermeture annoncée du magasin d'usine. M. le Maire indique qu'il n'a eu aucune information officielle sur le sujet et partage l'inquiétude comme beaucoup, de M. BOURGEOIS sans pouvoir pour autant agir puisque les bâtiments restent propriété privée.
- 14 Mme Catherine JEANDENANS signale que le panneau de la trésorerie est devenu foncé. M. le Maire précise en effet qu'il a du être adapté puisque le système lumineux ainsi que le cadre d'origine étaient devenus vétustes.
- 15 M. Florian DARQC remercie les agents de la commune pour le travail effectué pour la remise en état du parking de la rue Air et Soleil.
- 16 Suite à la demande de M. FERRAND, le Maire recontactera le SIDEC pour la mise en place effective de l'extinction des lumières la nuit, initialement prévue fin septembre.
- 17 Concernant le problème toujours récurrent du stationnement dangereux devant l'école, M. le Maire précise qu'il sera bien intégré aux réflexions de

l'étude de faisabilité qui va démarrer sur l'aménagement des places du centre bourg.

18 M. Christophe FERRAND propose que le réseau Wi Fi de la salle polyvalente soit ouvert sans code d'accès. Le Conseil Municipal par 5 voix pour, 3 contre et 3 abstentions approuve l'ouverture du réseau Wi Fi.

19 M. Christophe FERRAND fait un retour du dernier conseil communautaire :

En complément de la compétence scolaire, le passage à la fiscalité professionnelle unique (FPU) offrant la dotation globale de fonctionnement (DGF) bonifiée impose d'autres transferts de compétences : il est proposé celles de la planification, élaboration, approbation, modification, révision et suivi des documents d'urbanisme, (Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)) ainsi que la compétence zones d'activité industrielles et commerciales par extension de celle déjà existante.

Le Conseil Municipal doit délibérer dans les trois mois pour valider ou non ces transferts de compétences. Ce point sera donc inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil de novembre.

Enfin, la compétence scolaire ne sera transférée à la Communauté de Communes Jura Nord qu'à partir du 01 septembre 2014. Un représentant de la commune doit être désigné pour participer à la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLET). Le Conseil municipal désigne M. Ferrand pour représenter la commune dans cette instance.

Enfin, M. FERRAND indique que le coût de la réforme des rythmes scolaires est évalué à environ 150,00 € par enfant. Le Conseil Municipal s'inquiète de la mise en place de cette réforme par manque de lisibilité. En outre quel sera le projet pédagogique pour la prochaine rentrée, quels intervenants, quel financement.

La séance est levée à 00 H 30.

<b>ELUS</b>	<b>SIGNATURE</b>
Monsieur DURANT Grégoire	
Madame COULON Rosaline	
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur LONGIN Olivier	
Madame BOURGEOIS Danielle	

Monsieur MARTIN Stephen	
Madame OUDET Samira	<b>PROCURATION</b>
Monsieur DARcq Florian	
Madame JEANDENANS Catherine	

Liste des délibérations :

<b>Intitulé de la délibération</b>	<b>Numéro</b>
Subvention Ligue contre le Cancer	2013/55
Remboursements Groupama et S.A.MARTINMEDIA	2013/56
Cession parcelle ZH 49 aux Minerais	2013/57
Choix du Bureau d'Etudes : aménagement Places Centre Bourg	2013/58
Convention Ligue de l'enseignement – Réseau Ecran Mobile	2013/59
Demande subvention Travaux Eglise	2013/60